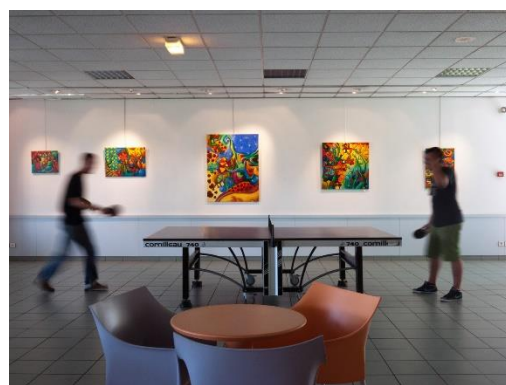




HABITAT JEUNES BOURGOGNE FRANCHE- COMTE



RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Assemblée Générale Ordinaire 2018 / 28 juin 2019

Lons-Le-Saunier

RAPPORT MORAL



Tout d'abord, souhaitons la bienvenue aux Compagnons du Devoir et du Tour de France qui nous ont rejoints en 2019 !

Le contexte est de plus en plus difficile pour les jeunes que nous accueillons et les enjeux sont cruciaux pour la survie de nos associations mais nous continuerons à avancer...

Avec beaucoup d'**inquiétude** au regard des financements nationaux, régionaux pour le logement dédié aux jeunes. Il devient urgent de trouver d'autres financements afin d'assurer notre équilibre économique.

Avec **vigilance** suite au lancement des concertations sur le Revenu Universel d'Activité. Nous le réclamons depuis des années, tant il est indispensable pour sécuriser le parcours des jeunes, notamment ceux sans soutien de leur famille. C'est un réel investissement social mais il ne peut pas être mis en place au détriment des aides au logement.

Avec **tristesse** suite à la disparition de François Jacob le 31 mai 2019 qui a été directeur de l'association les Oiseaux à Besançon pendant 35 ans, président fondateur de l'URFJT Franche-Comté, membre du CA, trésorier, élu national de l'UNHAJ entre 1970 et 2002. Nous garderons le souvenir d'un homme bienveillant et chaleureux qui savait défendre ses convictions.

Et surtout avec **bonheur** au regard de l'activité et des projets en cours. L'année 2018 a été riche en projets de développement et de réhabilitation et en nouveaux partenariats. C'est l'avenir que nous préparons au service des besoins des territoires, des entreprises et des jeunes.

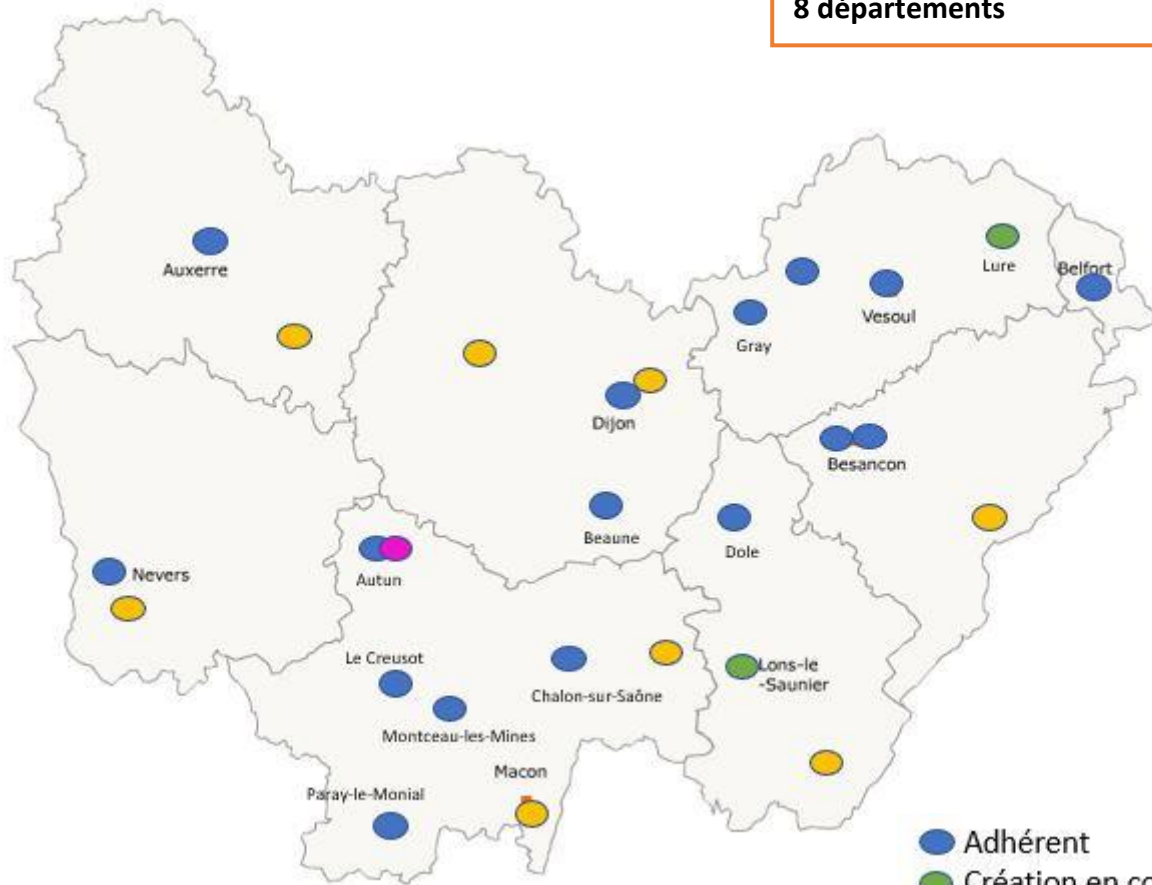
E.Guichard, Président



16 adhérents

21 Résidences et Services

8 départements



- Adhérent
- Création en cours
- Service logement
- Non adhérent

PROFIL DES RESIDENTS



73% d'hommes - 27% de femmes

22,3 ans - âge moyen à l'entrée

51% sont salariés

640 euros de revenus moyens mensuels



LES SEJOURS

10 mois- durée moyenne de séjour

82 % dans une situation de mobilité géographique

Avant leur entrée : 58 % des jeunes sont chez leurs parents, 42 % hors région Bourgogne Franche-Comté

A la sortie 37% intègrent un logement autonome, 38% retournent dans leur famille

LES LOGEMENTS



2030 logements, de la chambre individuelle au T4 en colocation

5387 jeunes logés en 2018

L'ANIMATION DE RESEAU



Les actions d'animation de réseau ont pour objectif d'accompagner les adhérents dans leurs réflexions et problématiques quotidiennes. Elles favorisent les échanges de pratique, de savoirs et facilitent les coopérations inter-résidences.

Les réunions régionales thématiques :

La transition énergétique et la transition numérique ont fait l'objet de deux journées de formation chacune afin d'apporter un éclairage macro pour mieux appréhender les outils ou actions appropriées.

Transitions énergétiques et socio-économiques : traduction opérationnelle, implication professionnelle et opportunités pour les Résidences Habitat Jeunes

Transition numérique : les outils du numérique au service de l'animation collective.

Ces deux formations ont été le point de départ de projets plus vastes co-construits avec les équipes socio-éducatives à l'échelle régionale et locale. Les différentes actions qui en découlent reflètent la prise de conscience et l'intégration de ces enjeux au sein des projets Habitat Jeunes.

Les réunions régionales métiers :

Les équipes socio-éducatives se réunissent une fois par trimestre, les sujets débattus ont été :

L'accompagnement des résidents : comment sécuriser au mieux leur solvabilité ? quels outils au service d'une démarche qualité ?

L'accompagnement des résidents : les relations avec les services des collectivités ou institutions, la posture ?

Animation collective : comment réussir à créer un groupe, malgré des profils de résidents très hétéroclites ?

Comment réussir à faire respecter le vivre-ensemble au quotidien (règlement intérieur, affichage, posture ...) ?

Les équipes de direction avec leurs administrateurs ont pu suivre une réunion sur la relation Gestionnaire/Bailleur animée par Mélanie Bourgeois, déléguée à l'Habitat à l'UNHAJ.

Des outils au service des adhérents :

Communication : un site internet, deux encarts publicitaires au sein des publications CRIJ, une page Facebook

Veille réglementaire / actualité juridique / appels à projet : Inmail de l'UNHAJ, site internet

Gestion de projets/forum-discussion : site intranet

Relation presse : diffusion en région des communiqués de presse nationaux édités par l'UNHAJ

LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENTS



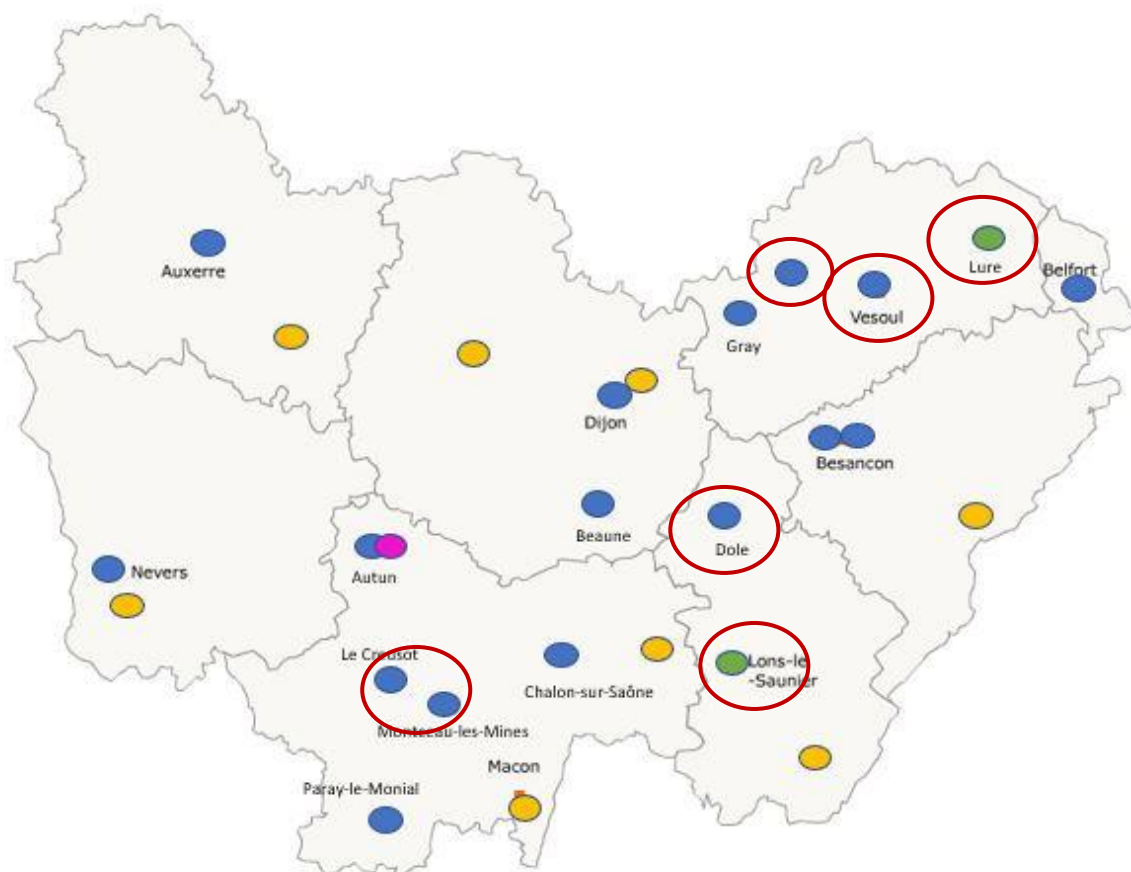
Création de Service Habitat Jeunes

L'URHAJ accompagne Urbanalis dans sa démarche de création d'un Service Logement en partenariat avec l'ADIL 21 et Action Logement.

L'URHAJ intervient auprès de la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement 71 avec Action Logement pour la création d'un portail dématérialisé dédié aux logements des jeunes en Saône-et-Loire.

INGENIERIE DE PROJET

L'URHAJ intervient en matière d'ingénierie pour le compte de ses adhérents (projets de réhabilitation et/ou de construction d'offres nouvelles) ou à la demande de collectivités territoriales (conduite d'études de besoins à l'échelle d'un territoire). Analyse de besoins, études de faisabilité architecturale et financière, positionnement du projet social, place des jeunes ; autant de sujets sur lesquels nous sommes en capacité d'apporter notre expertise. Ce travail, financé par l'Accord-Cadre, qui a vocation à accompagner un projet de bout en bout est mis en œuvre à partir d'une démarche de Maîtrise d'Ouvrage Collective : il s'agit de mobiliser l'ensemble des parties prenantes de manière à co-élaborer et co-valider l'ensemble des étapes. C'est un élément essentiel de la démarche afin d'ancrer au mieux territorialement les projets et de leur donner les meilleures chances de réussite.



Les Résidences entourées ont fait l'objet d'un accompagnement en 2018. Ces derniers se sont véritablement lancés courant 2018 et se poursuivent toutes en 2019.

Ces prestations d'ingénierie représentent 92 jours soit 46% de l'activité globale de l'union régionale. Ces accompagnements viennent non seulement en appui opérationnel auprès des adhérents mais promeut également le projet Habitat Jeunes sur tous les territoires d'intervention.



Transition numérique

Inscription des Résidences Habitat Jeunes dans le réseau régional des Tiers-lieux et Fab-Labs numériques.

Logement et Habitat

- Union Sociale de l'Habitat
- DREAL BFC – DDT/DDCSPP
- Action Logement Habitat et Humanisme
- SOLIHA - CAUE

Emploi / Formation

- Direction régionale Pôle Emploi
- Direccte
- Association Régionale des Missions Locales
- Fonds d'Action Social du Travail Temporaire
- Uniformation
- AFPA – GRETA - CFA

Jeunesse et Education populaire

- AGORAJEP
- DRJSCS – DDCSPP
- CAF
- Réseau Information Jeunesse
- Fédération régionale des centres sociaux
- Adepape

Finances

- Bourgogne et Franche-Comté Active
- Crédit coopératif
- Les Cigales
- ADIE – Micro-crédit

Economique

- Chambres consulaires (CCI, CMA) – Clubs RH
- Branches et syndicats professionnels (UIMM, FFB – CAPEB, MEDEF ...)
- Structures d'accompagnement à la création et reprise d'entreprises (PESAD, BGE Perspectives...)
- Union Régionale des SCOP

LA REPRESENTATION POLITIQUE DU PROJET HABITAT JEUNES



Une mission de l'URHAJ consiste à partager son expertise en matière d'Habitat Jeunes. A ce titre, nous siégeons dans diverses instances :

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement :

A pour objet le pilotage des politiques publiques en matière d'hébergement et de logement en région ; il est présidé par le Préfet de région. Nous y avons un siège. Notre rôle, aux côtés des autres acteurs associatifs, est de peser dans la mise en œuvre de ces politiques. Un volet consiste notamment à instruire les PLH des EPCI ou PDALHPD. Il s'agit là de veiller à ce que les besoins en matière de logement des jeunes soient bien pris en compte.

Comité Pilotage Régional Accord-Cadre :

Est piloté par la DRJSCS et la DREAL. Organisé une fois par an, c'est un lieu de partage des éléments d'analyse relatifs à l'activité des structures HJ et des besoins des publics accueillis qui associent l'ensemble des acteurs publics concernés (collectivités, CAF, services déconcentrés, partenaires du logement, ...). Cette instance a également pour objectif de renforcer la cohérence des projets Habitat Jeunes sur la base des enjeux identifiés (problématiques jeunesse, évolution réglementaire et politique, ...).

Nous faisons vivre également les projets Habitat Jeunes au sein de différentes instances dont nous revendiquons l'appartenance et partageons les valeurs.

Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire :

Le Comité régional de jeunesse et d'éducation populaire est une plate-forme associative destinée à valoriser les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Nous avons intégré le Conseil d'administration. En Bourgogne-Franche-Comté, le financement des associations régionales têtes de réseau par le Conseil Régional s'effectue via ce Comité. Un projet de valorisation du temps de bénévolat est en cours.

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire :

Nous avons été élus pour représenter le Collège associatif au Conseil d'Administration de la CRESS BFC.

Centre Régional Information Jeunesse BFC :

Le réseau Information Jeunesse est un partenaire historique du mouvement Habitat Jeunes. Nous avons intégré le Bureau en acceptant le poste de Trésorier du CRIJ BFC.



ORGANIGRAMME ET VIE ASSOCIATIVE

Le Bureau et le Conseil d'Administration

Le Bureau se réunit une fois par trimestre ; instance de pilotage de la structure, il suit les dossiers techniques et valide les orientations.

Composition des membres des instances dirigeantes : L'URHAJ BFC est composée à parité par des membres des deux anciennes régions.

Les membres du Bureau sont :

Emmanuel GUICHARD, Président (Belfort - 90)

Anne MILLOT, Vice-Présidente (Dijon - 21)

Hervé THURIN, Trésorier (Chalon-sur-Saône/Paray-le-Monial - 71)

Emmanuel VANTARD, Secrétaire (Besançon - 25)

Corinne BELAIR, Secrétaire adjointe (Le Creusot - 71)

Elodie GRESSET, membre (Vesoul - 70)

Sylvie GAUTHIER, membre (Autun - 71)

Le Conseil d'Administration est composé de l'ensemble des adhérents. Il s'est réuni 2 fois en 2018 pour valider les grandes orientations de la structure.

L'équipe salariée

Solène NAVEOS : Déléguée régionale depuis août 2017.

Charlène CARROZ : Chargée de développement (en alternance) depuis septembre 2018.

L'UNHAJ

L'URHAJ est membre du réseau national Habitat Jeunes, porteur de la charte nationale Habitat Jeunes.

A ce titre, nous :

- Participons aux rencontres nationales organisées tous les deux mois : échanges d'informations, travail de concertation et d'articulation inter-régional, travail sur des synergies communes,
- Participons au groupe de travail national Accord-Cadre : instance de mutualisation et de collaboration entre les régions engagées dans le dispositif, c'est un lieu de travail et d'analyse des projets (production d'outils techniques et financiers) et de formation continue de ses membres,
- Participons aux instances nationales : Conseil d'Administration et Commission Vie de l'Union au sein desquels des administrateurs régionaux représentent la région BFC.

RAPPORT FINANCIER



Le compte de résultat 2018 est de 14 032 € contre un déficit de 6 691 € en 2017, soit une amélioration de 20 723 €.

Analyse d'exploitation

- Les prestations progressent de **39 300 €**, + 100% (Habitat Jeunes développement)
- Les subventions progressent de **23 500 €**, + 100 % avec :
 - o Conseil Régional BFC « subvention Têtes de réseaux » via le CRAJEP : 3 500 €
 - o Fonds de sécurisation UNHAJ : 20 000 €
- Les cotisations s'élèvent à **23 943 €** en progression de 1 132 €, 4,97% (part collectée par l'URHAJ uniquement).
- Les autres achats et charges externes de **21 218 €** augmentent de 13 198 € dont principalement :
 - o Location de bureau qui s'élève à 3 600 € en progression de 2 100 € (1 semestre en 2017),
 - o Personnel extérieur en progression de 1 873 € (sous-traitance saisie comptable),
 - o Publicité en progression de 3 660 €, intégralement refacturée,
 - o Déplacements UNHAJ (Comité Opérationnel, Equipe mutualisée Accord-Cadre) en hausse de 1 162 €, intégralement remboursés,
 - o Cotisation UNHAJ en progression de 2 977 € (Fonds de solidarité).
- La masse salariale et les charges sociales représentent **52 179 €** en augmentation de 30 155 € (prise de poste au 01/08/2017 et embauche d'une apprentie au 01/09/2018).

Analyse financière

La trésorerie finale était de **57 627 €** en diminution de 34 033 €.

La capacité d'auto-financement produite cet exercice de **15 097 €** permet le financement des acquisitions immobilisées de 1 458 €.



CHARTRE UNHHAJ

ÉTABLIR ET FAIRE PROGRESSER ENSEMBLE UNE SOCIÉTÉ CONFIANTE EN SON HUMANITÉ

CHARTRE ADOPTÉE LE 02 FÉVRIER 1996

PRINCIPES

Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique, et notamment que la tolérance est inséparable de l'exigence, la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole.

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fideles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré

favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité.

Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions, nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion, la xénophobie et le racisme.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quelle que soit leur situation à l'égard du travail.

L'ACTION

Chaque signataire exerce une volonté politique par laquelle il s'engage à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques faisant des jeunes des acteurs reconnus de la vie et du développement d'un territoire.

Chaque signataire s'engage à faire émerger, dans une collaboration permanente avec tous ceux dont c'est la responsabilité le constat des désirs, des besoins et des attentes des jeunes dans tous les domaines où se construit leur développement social et professionnel.

Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes les réponses diversifiées utilisant habitat, emploi, culture, mobilité, bien-être,

formation, loisirs non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncées par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité.

Chaque signataire assure la gestion de projets ainsi conçus, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique.

Chaque signataire participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets.

L'UNION

Nous nous unissons pour :

- ⇒ travailler, dans notre diversité, à l'élaboration de projets communs de développement des politiques au service de la jeunesse, notamment en matière d'habitat des jeunes.
- ⇒ témoigner de la situation des jeunes que nous accueillons, être force collective de proposition et partie prenante de la mise en œuvre des politiques qui les concernent, ainsi que de leur évaluation.
- ⇒ promouvoir un idéal associatif et démocratique.
- ⇒ organiser la promotion et la défense de nos idées et de nos actions, accompagner notre développement, en créant les moyens communs nécessaires.
- ⇒ mobiliser, par la proposition, la concertation et la coopération, l'ensemble de nos partenaires publics et privés.

Union nationale pour l'habitat des Jeunes

12, avenue du Général-de-Gaule - CS60019 - 94307 Vincennes Cedex
Tél : 01 41 74 81 00 - Fax : 01 43 74 04 29 - unhaj@unhaj.org

www.unhaj.org

